



Bâle, le 22 mars 2012

Communiqué de presse des Médecins en faveur de l'environnement (MfE)

## **Téléphonie mobile: les MfE demandent des valeurs limites plus strictes**

**Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) considère les ondes issues de la communication sans fil comme «éventuellement cancérigènes». Selon le CIRC, le risque de cancer pour ce type de rayons est donc similaire à celui de l'insecticide DDT, interdit à juste titre. Les Médecins en faveur de l'environnement (MfE) constatent avec inquiétude que les valeurs limites censées protéger la population suisse – et notamment les groupes vulnérables comme les enfants et les femmes enceintes – constituent une protection insuffisante. Dans un courrier envoyé à l'Assemblée fédérale, les MfE demandent donc l'application stricte du principe de précaution et – au vu du risque de cancer – des valeurs limites plus basses.**

Chambres d'enfants, logements, trams ou bureaux connaissent une exposition croissante au rayonnement de sources diverses: babyphones, téléphonie mobile, wifi, etc. Pourtant les études sont de plus en plus nombreuses à mettre en garde contre les graves conséquences sanitaires de la pollution électromagnétique pour les êtres humains et les animaux.

### **Cataracte des veaux, maladie d'Alzheimer, cancer...**

Dès 2001, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) considérait que les champs magnétiques issus notamment des lignes de courant pourraient être cancérigènes. Et une étude suisse de 2008 postule un risque plus élevé de contracter la maladie d'Alzheimer pour les riverains des lignes à haute tension. D'autres études portant sur le risque de tumeur cérébrale établissent également un risque plus élevé pour cette pathologie en cas d'usage du téléphone portable. C'est pourquoi le CIRC, rattaché aux Nations Unies, considère en 2011 que les ondes de téléphonie mobile sont «éventuellement cancérigènes». Et l'Université de Zurich établit en 2012 une prévalence dix fois plus élevée de la cécité de naissance (cataracte) des veaux pendant la durée d'exploitation d'une antenne relais installée sur une étable.

### **Stricte application du principe de précaution, abaissement de valeurs limites**

«D'un point de vue médical, il est urgent d'imposer le principe de précaution pour la téléphonie mobile, le wifi, les lignes à haute tension, etc.», constate le Dr Peter Kälin, président des Médecins en faveur de l'environnement. La Chambre médicale autrichienne vient d'ailleurs de formuler la même exigence à propos des compteurs intelligents («smart meters»). **Dans un courrier du 16 mars 2012 au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale, les Médecins en faveur de l'environnement demandent de diviser les valeurs limites par dix. Et le Dr Yvonne Gilli, conseillère nationale, a repris les revendications des MfE en demandant au Conseil fédéral s'il est disposé à protéger la population, à appliquer le principe de précaution et à abaisser les valeurs limites.**

### **Contact:**

Dr Martin Forter, Bâle, directeur MfE 061 691 55 83

Dr en médecine Peter Kälin, Leukerbad, président MfE 027 470 21 77

**Le courrier à l'Assemblée fédérale et l'intervention parlementaire d'Yvonne Gilli sont disponibles en allemand sur [www.aefu.ch](http://www.aefu.ch).**

Fondée il y a 25 ans, l'association des Médecins en faveur de l'environnement (MfE) regroupe environ 1500 médecins en Suisse.